

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **BEST LEASE**

Siège social : 54, Avenue Charles Nicole Mutuelle Ville 1002 Tunis

La société « BEST LEASE » tient à préciser à ses actionnaires et au public les raisons de la baisse significative du résultat net au 30/06/2020 ainsi que l'impact de la pandémie COVID-19 sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020.

#### **1- Les raisons de la baisse de la rentabilité :**

En application de la circulaire BCT 06-2020, « BEST LEASE » a procédé à reporter les échéances allant du premier mars 2020 au 30 septembre 2020, cette opération n'a pas pu être concrétisée qu'à partir du mois de juillet 2020, et ce suite aux difficultés principales suivantes :

- ✓ Le retour tardif des services municipaux,
- ✓ La publication tardive de la note qui fixe les conditions de mise à jour des certificats d'exonération de TVA (**14 juillet 2020**).

D'après tout ce qui précède, le montant des créances classées a connu une hausse considérable au 30/06/2020 soit 64,343 MDT. Cette situation a nécessité la constitution des provisions sur les créances clients (3,790 MDT au 30/06/2020 contre 0,805 MDT au 30/06/2019), et ce en application de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, d'où la baisse du résultat net au 30/06/2020 par rapport au 30/06/2019.

#### **2- Les raisons de l'augmentation des Agios réservés :**

Les agios réservés ont passé de 0,952 MDT au 30/06/2019 à 3,716 MDT au 30/06/2020. En effet, les agios réservés représentent le montant de profit grevant les loyers facturés et demeurent par la suite impayés, la hausse des agios réservés au 30/06/2020 est expliquée par l'augmentation des impayés, soit 28,347 MDT au 30/06/2020 contre 12,830 MDT au 30/06/2019.

### **3- Les ratios des créances classées :**

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
montant global des créances classées en (DT)	78 616 664	14 273 353	12 152 127
ratio global des créances classés	26,37%	4,9%	4,1%
ratio global de couverture des créances classées	16,02%	42%	51,60%

L'effet de la pandémie a impacté le ratio global de couverture des créances au 30/06/2020 par rapport au 31/12/2019 et ce en raison de :

- ✓ L'augmentation des créances classées et principalement la migration importante de la créance des clients de la classe 1 (clients non classés) vers la classe 2 (51 MDT au 30 juin 2020 contre 1 MDT au 31 Décembre 2019) qui représente près de 2/3 la totalité créances classées (78 MDT).
- ✓ La constitution des provisions à raison de 20% pour les créances de classe 2 ne couvre pas la totalité des dites créances d'où la baisse importante du ratio de couverture des créances classées.

### **4- Décisions stratégiques et opérationnelles prises ou anticipées :**

« BEST LEASE » a réussi à maîtriser la situation de crise engendrée par la pandémie COVID-19, où certains secteurs d'activité sont menacés et surtout le secteur de leasing, l'adéquation entre les ressources et les emplois a permis de stabiliser la situation financière et favoriser le retour rapide de l'activité.

Ainsi les orientations stratégiques de la société ont été établies sur quatre axes.

- ✓ L'augmentation des mises en force par l'accord des nouveaux financements,
- ✓ La mobilisation continue des ressources financières,
- ✓ Report des échéances aux entreprises et aux professionnels classés 0 et 1 à fin décembre 2019 et ce pour la période allant de mars 2020 à septembre 2020,
- ✓ L'effort de recouvrement.